

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 11 janvier 2011 à compter de 20 :00 heures par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Martin Lévesque, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux, Alexandre Saint-Jacques et Danielle Lajeunesse, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Est absent, monsieur le Conseiller, Yvon Plante.

Sont également présents, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin pour agir aussi comme secrétaire aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme, Marc Béland.

• **Ouverture de la séance ordinaire**

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la Salle et il ouvre la séance à 20 :00 heures.

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2011-001**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé tout en laissant ouvert le point 12 *Affaire (s) nouvelle (s)* jusqu'à la fin des présentes, le tout comme suit:

• **Ouverture de la séance ordinaire et mensuelle**

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal (Maire, Martin Lévesque)**

- a) Rapport mensuel du Maire
- b) Substitut du Maire au Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu pour 2011
- c) Délégué à la MRC de Lajemmerais Transport adapté pour 2011

**2.2 Organismes de la communauté et autres organismes à but non lucratif**

- a) Société d'agriculture du comté de Verchères : contribution aux activités 2011

**2.3 Gestion financière et administrative**

- a) Présentation et adoption des factures payées et à payer
- b) Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence
- c) Dépenses incompressibles de l'exercice 2011
- d) **Travaux d'immobilisation en cours – autorisations :**
  - Paiement – décompte progressif n° 3 -Pavillon loisirs
  - Autorisation des dépenses et pour débiter l'aménagement du bureau de l'adjoint à l'inspecteur
  - Autorisation pour l'acquisition et l'installation de *MapInfo* et ses composantes
  - Autorisation d'acquisition d'un système de sonorisation et portable pour la Maison de la Culture

**2.4 Greffe**

- a) Procès-verbal séance extraordinaire 7 décembre 2010 Prévisions budgétaires 2011
- b) Procès-verbal séance ordinaire du 7 décembre 2010
- c) Procès-verbal séance extraordinaire du 20 décembre 2010

**2.5 Gestion du personnel**

- a) Entente pour l'entretien général (conciergerie) à la Maison de la Culture
- b) Appel de candidatures adjoint (e) à la direction de la Maison de la Culture - Comité

**2.6 Gestion du Centre administratif et communautaire**

- a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal - Autorisation de dépense(s)

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**3 SÉCURITÉ PUBLIQUE et CIVILE**

**3.1 Service de protection contre l'incendie**

- a) Rapport du Comité, dépôt de rapports
- b) Recommandation pour embauche d'un nouveau pompier (Jean-François Leblanc)
- c) Autorisation de dépense(s)

**3.2 SÉCURITÉ CIVILE**

- a) Nomination du coordonnateur municipal des mesures d'urgence (Marc Béland)
- b) Colloque sécurité civile 16 et 17 février 2011 à Saint-Hyacinthe (175 \$)
- c) Service de capture des animaux (GPS inc *Gestion parasitaire inc*)

**4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE (Serge Archambault)**

- a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal et autorisation de dépense(s)
- b) Demande au MTQ pour resurfacement partie de la Route 223

**5. HYGIÈNE DU MILIEU**

**5.1 Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout (Jonathan Chalifoux)**

- a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal

**5.2 Matières résiduelles**

- a) **Déchets domestiques, récupération et site de dépôt Lajemmerais (Jonathan Chalifoux)**
  - Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal

**5.3 Écoulement des eaux**

- a) **Cours d'eau et réseau d'égout pluvial (inspecteur municipal)**
  - Rapport de l'inspecteur municipal

**5.4 Protection de l'environnement (Alexandre Saint-Jacques)**

- a) Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE) (réunion du 20 décembre)
- b) Nomination de l'adjoint en urbanisme comme personne ressource aux réunions

**5.5 Fosses septiques**

**6 RÈGLEMENT (s) N<sup>o</sup>(s)**

- 6.1 2010-09-1 de modification de 2010-09 revitalisation
- 6.2 2010-10-1 de modification de 2010-10 crédit de taxes

**7 AVIS DE MOTION N<sup>o</sup>(s)**

**8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (Danielle Lajeunesse)**

**8.1 Office municipal d'habitation (OMH), Centre de jour, Projet(s) spécial (aux)**

- a) Rapport du Comité
- b) Projets spéciaux :
  - Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec – travail bénévole des aînés
  - Fêtes des Voisins – samedi 4 juin 2011
  - Le ministère de la Famille et des Aînés accuse réception de la demande d'aide financière de la Municipalité dans son projet de Politique familiale et MADA

**9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement (Jonathan Chalifoux)**

- a) Rapport du Comité et de l'inspecteur en urbanisme
- b) Congrès de la COMBEQ 7, 8 et 9 avril à Québec (550 \$)
- c) CCU – aucune réunion en janvier 2011 – prochaine réunion 25 janvier 2011

**9.2 Promotion et développement (Tourisme et embellissement) (Martine Lizotte)**

- a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)

**10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES (Danielle Lajeunesse)**

**10.1 Parcs et terrains de jeux**

- a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)

**11 LOISIRS CULTURELS (Martine Lizotte)**

**11.1 Bibliothèque**

- a) Rapport du comité et autorisation de dépense(s)

**11.2 Maison de la Culture,**

- a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

- 12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)**
- 13 PÉRIODE DE QUESTION(S)**
- 14 CORRESPONDANCES**
- 15 PROCHAINES RENCONTRES**
- 16 LEVÉE (ou ajournement) DE LA SÉANCE**

**Adoptée à l'unanimité**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal**

**2.1. Rapport mensuel du Maire**

Le Maire indique qu'étant donné l'occupation de la grande salle le dimanche 6 février 2011 à l'occasion d'un baptême, le vote par anticipation du référendum se tiendra dans la salle des loisirs du Centre communautaire et tel que l'avis distribué à chaque porte du territoire de la Municipalité. Le Maire indique également concernant le référendum qu'un cahier spécial concernant l'agrandissement de la caserne et l'ajout d'un garage municipal est en préparation par le Conseil et que ce cahier sera distribué par la poste à chaque porte du territoire de la Municipalité dans ou vers la semaine du 1<sup>er</sup> février prochain.

\* \* \* \* \*

**2.1.2 Substitut du Maire au Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu**

**RÉSOLUTION 2011-01-002**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu nomme monsieur le Conseiller et Maire suppléant, Yvon Plante, substitut de monsieur le Maire, Martin Lévesque, et le délègue sur le Conseil des maires de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et ce pour l'exercice 2011, en l'absence et/ou l'incapacité d'agir de monsieur Lévesque.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.1.3 Délégué à la MRC de Lajemmerais Transport adapté**

**RÉSOLUTION 2011-01-003**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil nomme, mandate et délègue pour l'exercice 2011, sur le Comité du Transport adapté de la MRC de Lajemmerais, monsieur le Conseiller, Serge Archambault, pour représenter la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.2 Organismes de la communauté et autres organismes à but non lucratif**

**a) Société d'agriculture du comté de Verchères :  
contribution pour activités de l'année 2011**

**RÉSOLUTION 2011-01-004**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise une contribution au montant de 150 \$ à la Société d'agriculture du comté de Verchères, contribution pour les activités de l'année 2011 de l'organisme.

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011

### 2.3 Gestion financière et administrative

#### a) Présentation et adoption des factures payées et à payer

##### RÉSOLUTION 2011-01-005

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil approuve les comptes payés et à payer au 11 janvier 2011 tels que présentés au montant total de 237 356,13 \$, à savoir :

Description	Montant
Déboursés en date du 11 janvier 2011	1 103,04 \$
Achats comptabilisés en 2010	128 645,68 \$
Achats du mois	107 607,41 \$

**Adopté à l'unanimité**

#### b) Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence

Le rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence est déposé comme suit :

Par	Description	Montant
dg/st	Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)	360 \$
inspecteur	Clef à rochet pour carré manoeuvre	198 \$
	<b>Total</b>	<b>558 \$</b>
	* * * * *	

#### c) Dépenses incompressibles de l'exercice 2011

##### RÉSOLUTION 2011-01-006

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise l'affectation des crédits suffisants pour les dépenses incompressibles énumérées ci-après et l'engagement de ces dépenses, à savoir :

Description	Montant
Rémunération et allocation Élus et rémunération du personnel	469 632 \$
Part de l'employeur (déductions à la source (DAS), assurance collective, régime de retraite	89 007 \$
Téléphonie, Internet, sites web, publicité, information, avis publics	61 831 \$
Contrats et ententes (vérificateur, assurances, évaluation, gazon, informatique, déneigement, location garage, réseau Biblio, Service de Police, quotes-parts, OMH et autres contrats et ententes)	825 647 \$
Électricité, essence et huile, mazout	50 951 \$
Frais de banque, financement de la dette à long terme et remboursement capitaux	113 945 \$
<b>Total</b>	<b>1 601 013 \$</b>

**Que** la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la secrétaire comptable soit et est autorisée à effectuer les déboursés nécessaires concernant les dépenses énumérées précédemment sans qu'une approbation préalable du Conseil ne soit requise, en autant que les dépenses prévues soient présentées pour approbation des dépenses payées et à payer à une séance subséquente du Conseil municipal.

**Adoptée à l'unanimité**

#### d) Travaux d'immobilisation en cours ou à débiter – autorisations :

- Pavillon des loisirs

##### Modifications au contrat révisé

##### RÉSOLUTION 2011-01-007

Il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**Que** le Conseil municipal autorise les modifications au contrat révisé de construction du Pavillon des loisirs portant le coût dudit contrat à 334 336,89 \$ taxes applicables en sus, comme suit :

2 tables à langer	590,50 \$
Fourniture et installation d'une prise mâle 100 ampères	667,17 \$
Crédit au contrat pour appareils de plomberie	(1 059,53 \$)

**Adoptée à l'unanimité**

**Paiement – décompte progressif n° 3**

**RÉSOLUTION 2011-01-008**

**Considérant** la vérification et la recommandation favorable au Conseil municipal par l'inspecteur municipal aux travaux publics et en urbanisme relativement au décompte progressif n° 3, lesquels ont été déposés par Axe construction inc. et révisés par la Municipalité le 5 janvier 2011 pour les travaux réalisés au 31 décembre 2010, travaux dans son contrat pour l'agrandissement du Centre communautaire aux fins de loisirs (construction du Pavillon des loisirs). Lequel décompte progressif fait partie intégrante de la présente résolution;

**En conséquence**, il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise le paiement n° 3 du décompte progressif n° 3 au montant de 91 512,97 \$ taxes applicables incluses (retenue de 10% : \$) à Axe Construction inc. pour la réalisation au 31 décembre 2010, des travaux prévus à son dit contrat révisé, comme suit :

Contrat révisé (Taxes en sus) au 31-12-2010	Exécutés au (Taxes en sus) au 31-12-2010	Retenu 10 % (Taxes en sus) au 31-12-2010	Paiement n° 3 (Taxes incluses) 11-01-2011	Total (Taxes en sus) paiements faits au 11-01-2011	Coûts à avenir Contrat révisé (Taxes en sus)
334 336,89 \$	195 854,82 \$	19 585,48 \$	91 512,97 \$	176 269,34 \$	138 482,07 \$

(Immobilisation subventionnée à 66 2/3% comptant par programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) sur un montant admissible de 258 390 \$, dossier 800189)

**Adoptée à l'unanimité**

• **Bureau municipal**

**Aménagement du bureau de l'adjoint à l'inspecteur**

**RÉSOLUTION 2011-01-009**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les dépenses en immobilisation au montant de 12 000 \$ taxes applicables incluses et le début des travaux d'aménagement et d'équipements du bureau de l'adjoint à l'inspecteur à même le local du Bureau municipal, comme suit :

Description	Montant
Aménagement bureau de l'adjoint à l'inspecteur - construction	7 000 \$
Aménagement bureau de l'adjoint à l'inspecteur - équipements	5 000 \$

**Adoptée à l'unanimité**

• **Parc informatique du Bureau municipal**

**Logiciel MapInfo et parc informatique (PG solutions)**

**RÉSOLUTION 2011-01-010**

**Considérant** les propositions de coûts pour une licence du logiciel MapInfo, comme suit :

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011

<b>Signum</b>	<b>Korem</b>
1 Licence du logiciel MapInfo professionnel 10.5 français Inclus escompte unitaire pour les services publics (202,65 \$) et la maintenance pour un an, les frais de manutention, de transport (35 \$) et les taxes sont en sus	1 Licence du logiciel MapInfo professionnel 10.5 français Inclus la maintenance (mise à jour du logiciel) pour 12 mois, les frais de manutention, de transport (35 \$) et les taxes sont en sus
<b>2 692,35 \$</b>	<b>2 900,00 \$</b>

**Considérant** la proposition de coûts par PG solutions pour les articles nécessaires à la mise en route du logiciel MapInfo au parc informatique du Bureau municipal, coûts au montant de 1 515,00 \$ taxes applicables en sus, comme suit :

Progiciel	725 \$
Mise en route, formation et accompagnement téléphonique d'une durée de 3 heures	350 \$
Entretien et soutien annuel (gestion des données multimédias)	415 \$

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses au montant de 4 207,35 \$, frais de manutention, transport et taxes applicables en sus, pour l'achat du logiciel MapInfo chez le fournisseur Signum et l'achat des articles nécessaires à la mise en route dudit logiciel chez le fournisseur PG solutions.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Maison de la Culture**

### **Système de sonorisation et ordinateur portable**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-011**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses n'excédant pas 15 000 \$ taxes applicables incluses pour l'achat d'un système ou partie d'un système de sonorisation ainsi que d'un ordinateur portable pour les besoins de la Maison de la Culture.

**Adoptée à l'unanimité**

## 2.4 Greffe

### **Adoption de procès-verbaux**

#### **a) Séance extraordinaire du 7 décembre 2010 Prévisions budgétaires 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-012**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 décembre 2010 concernant les prévisions budgétaires 2011, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 décembre 2010 concernant les prévisions budgétaires 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **b) Procès-verbal séance ordinaire du 7 décembre 2010**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-013**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2010, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2010.

**Adoptée à l'unanimité**

### **c) Procès-verbal séance extraordinaire du 20 décembre 2010**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-014**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

**En conséquence**, il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010.

**Adoptée à l'unanimité**

## **2.5 Gestion du personnel**

### **a) Entente pour l'entretien général à la Maison de la Culture**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-015**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise la conclusion d'une entente au montant de 2 000 \$ entre la Municipalité et monsieur Michel Marchessault concernant l'entretien général (conciergerie) de la Maison de la Culture;

**Que** la direction de la Maison de la Culture est mandatée pour gérer ladite entente.

**Adoptée à l'unanimité**

### **b) Appel de candidatures adjoint (e) à la direction de la Maison de la Culture**

#### **Comité de sélection**

#### **RÉSOLUTION 2011-01-016**

**Considérant** qu'un appel de candidatures sera lancé dans les prochains jours pour l'embauche d'un (e) adjoint (e) à la direction de la Maison de la Culture et qu'il y a lieu de former un Comité de sélection pour procéder à telle embauche;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal nomme et mandate les personnes suivantes sur le Comité de sélection pour procéder à la sélection des candidats (es), aux entrevues et à une recommandation au Conseil pour l'embauche d'un (e) adjoint (e) à la direction de la Maison de la Culture.

**Adoptée à l'unanimité**

## **2.6 Gestion du Centre administratif et communautaire**

### **a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal - Autorisation de dépense(s)**

En l'absence de l'Élu responsable, c'est monsieur le Conseiller, Serge Archambault qui fait rapport avec l'assistance de l'inspecteur municipal aux travaux publics et la décision suivante en découle :

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011

### RÉSOLUTION 2011-01-017

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses au montant de 1 725 \$ taxes applicables en sus pour les besoins du Centre communautaire et du Pavillon des loisirs, comme suit :

Description	Montant
Fluorescents (caisse de 36)	150 \$
Four micro-onde pour Pavillon loisirs	525 \$
2 rouleaux de tapis caoutchouc	1 050 \$

**Adopté à l'unanimité**

### **3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **3.1 Service de protection contre l'incendie (Yvon Plante)**

##### **a) Rapport du Comité, dépôt de rapports**

En l'absence de l'Élu responsable, c'est monsieur le Conseiller Serge Archambault qui commente et dépose les rapports et recommandation de décembre 2010 préparés par le directeur du Service de protection contre l'incendie et les décisions suivantes en découlent :

##### **b) Embauche nouveau pompier**

**Monsieur Jean-François Leblanc**

### RÉSOLUTION 2011-01-018

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal embauche comme pompier à temps partiel du Service de protection contre l'incendie de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, monsieur Jean-François Leblanc, et ce, aux conditions et taux usuels dudit Service et entendus entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **c) Autorisation de dépense(s)**

### RÉSOLUTION 2011-01-019

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses au montant de 20 855 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
7 habits de combat	20 475 \$
Numéros et plaquettes pour casques	200 \$
3 inspections camions incendie (SAAQ)	180 \$

**Adoptée à l'unanimité**

### **3.2 SÉCURITÉ CIVILE**

#### **a) Nomination du coordonnateur municipal des mesures d'urgence**

### RÉSOLUTION 2011-01-020

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal nomme et mandate l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme, monsieur Marc Béland, coordonnateur municipal des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**b) Colloque sécurité civile 16 et 17 février 2011 à Saint-Hyacinthe (175 \$)**

**RÉSOLUTION 2011-01-021**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les dépenses d'inscription de 175 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu au colloque en sécurité civile des 16 et 17 février 2011 à Saint-Hyacinthe, inscription du coordonnateur municipal des mesures d'urgence, plus les dépenses au montant suffisant pour les frais de déplacement et de repas.

**Adoptée à l'unanimité**

**c) Service de capture des animaux (GPS inc Gestion parasitaire inc)**

Le traitement de ce dossier est reporté à la séance de février, le nom d'un autre fournisseur de services de contrôle des animaux ayant été soumis au Conseil.

\* \* \* \* \*

**4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE**

**a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal et autorisation de dépense(s)**

L'Élu responsable, monsieur Serge Archambault, commente et dépose le rapport de l'inspecteur municipal en voirie et la décision suivante en découle :

**RÉSOLUTION 2011-01-022**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses de 300 \$ taxes applicables en sus pour l'achat d'asphalte froid.

**Adoptée à l'unanimité**

**b) Demande au MTQ pour resurfacement partie de la Route 223**

**RÉSOLUTION 2011-01-023**

**Considérant** l'état de dégradation avancée de la chaussée de la route 223 (chemin du Rivage) dans le tronçon compris entre son intersection avec le chemin Monseigneur Gravel, au nord dans la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu jusqu'aux limites du territoire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu au sud ;

**Considérant** que cet état perdure depuis de nombreuses années et que seules des interventions ponctuelles et mineures ont été réalisées;

**Considérant** que la Municipalité considère cet axe routier comme un moteur essentiel au développement du récréotourisme pour la collectivité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu demande au ministère des Transports d'inscrire à sa programmation prioritaire, le resurfacement du tronçon indiqué en préambule, lequel préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** ledit Conseil municipal demande également audit ministère d'inclure dans ces travaux de resurfacement, l'aménagement de bandes de roulement asphaltées pour les cyclistes de chaque côté de la chaussée.

**Adoptée à l'unanimité**

**5. HYGIÈNE DU MILIEU**

**5.1 Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout**

**a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux, indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**5.2 Matières résiduelles  
Déchets domestiques, récupération et site de dépôt Lajemmerais**

**a) Rapport du Comité et de l'inspecteur municipal**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux commente et dépose les statistiques annuelles tout en précisant avec le concours de l'inspecteur municipal aux travaux publics que la Municipalité est en attente de statistique d'une partie du mois de décembre dernier.

\* \* \* \* \*

**5.3 Écoulement des eaux  
Cours d'eau et réseau d'égout pluvial**

**a) Rapport de l'inspecteur municipal**

L'inspecteur municipal aux travaux publics indique qu'il n'y a rien à signaler de particulier.

\* \* \* \* \*

**5.4 Protection de l'environnement**

**a) Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE)**

L'Élu responsable, monsieur Alexandre Saint-Jacques commente et dépose le compte-rendu de la réunion tenue le 20 décembre 2010 par le Comité consultatif en environnement (CCE). Monsieur Saint-Jacques précise que les réunions du CCE ont lieu le 3<sup>ième</sup> lundi du mois. Aucune décision n'en découle.

\* \* \* \* \*

**b) Nomination de l'adjoint à l'inspecteur en urbanisme aux réunions du CCE**

**RÉSOLUTION 2011-01-024**

Il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal nomme, délègue et mandate, l'adjoint à l'inspecteur en urbanisme, monsieur Darren Cano, comme personne ressource au Comité consultatif en environnement (CCE) de la Municipalité et possiblement comme secrétaire pour la prise de minutes aux réunions mensuelles dudit CCE et la rédaction des comptes-rendus, le tout suivant les conditions usuelles de la Municipalité à cet égard.

**Adoptée à l'unanimité**

**5.5 Fosses septiques : aucun sujet n'est à traiter.**

\* \* \* \* \*

**6 RÈGLEMENT (s) N° (s) :**

**6.1 2010-09-1 de modification du règlement n° 2010-09 de revitalisation**

**RÉSOLUTION 2011-01-025**

**Province de Québec  
MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

---

**Règlement de modification n° 2010-09-1 modifiant le  
Règlement n° 2010-09 de revitalisation de la  
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

---

**Considérant** que le Conseil a favorisé la revitalisation de certains secteurs de la Municipalité en adoptant le règlement n° 2010-09 afin de favoriser l'implantation de nouvelles constructions;

**Considérant** qu'il y a lieu pour le Conseil de modifier ledit règlement à ses articles 4.1, 9 et 10 pour les fins de son entrée en vigueur conforme;

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné lors de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010;

### **En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** Conseil adopte le règlement de modification n° 2010-09-1 modifiant le règlement n° 2010-09 de revitalisation de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, lequel règlement décrète ce qui suit:

### **Article 1 Modification de l'article 4.1**

L'article 4.1 est modifié comme suit :

4.1 Les dates de la demande de permis de construction et de la mise en chantier doivent être au plus tôt en janvier 2011 et avant le 31 décembre 2013;

### **Article 2 Modification de l'article 9**

L'article 9 est modifié comme suit :

Le programme de revitalisation décrété par le règlement n° 2010-09 et amendement (s) prend effet en janvier 2011.

### **Article 3 Modification de l'article 10**

L'article 10 est modifié comme suit :

Le programme de revitalisation décrété par le règlement n° 2010-09 et amendement (s) prendra fin tel que prévu à l'article 4.1 modifié au présent règlement de modification, soit le 31 décembre 2013.

### **Article 4 Entrée en vigueur du règlement**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

*Lecture faite*

**Règlement adopté le 11 janvier 2011 à l'unanimité**

## **6.2 2010-10-1 de modification du règlement n° 2010-10 de crédit de taxes**

### **RÉSOLUTION 2011-01-026**

**Province de Québec  
MRC de La Vallée-du-Richelieu  
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

---

**Règlement de modification n° 2010-10-1 de crédit de taxes  
au propriétaire ou occupant d'un immeuble  
autre qu'une résidence (commerce)  
pour travaux de rénovation de son commerce  
sur le territoire municipal de  
la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu**

---

**Considérant** que le Conseil a favorisé un programme de crédit de taxes au propriétaire ou occupant d'un immeuble autre qu'une résidence (commerce) pour travaux de rénovation de son commerce sur le territoire municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu en adoptant le règlement n° 2010-10;

**Considérant** qu'il y a lieu pour le Conseil de modifier ledit règlement afin d'ajouter les constructions neuves de commerces au programme de crédit de taxes au même titre que les travaux de rénovations de ceux-ci et aussi de le modifier à ses articles 4.1, 9 et 10 pour les fins de son entrée en vigueur conforme;

**Considérant** que la procédure a été régulièrement suivie, telle et entre autres, qu'une copie du règlement de modification n° 2010-10-1 a été remise aux membres du Conseil le

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

5 janvier 2011 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption et suite à l'avis de motion régulièrement donné lors de la séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2010;

**En conséquence**, il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** Conseil adopte le règlement de modification n° 2010-10-1 modifiant le règlement n° 2010-10 de crédit de taxes de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, lequel règlement de modifications décrète ce qui suit :

### **Article 1 Ajout des constructions neuves de commerces audit programme**

Les constructions neuves de commerces sont admissibles au programme de crédit de taxes décrété par le règlement n° 2010-10 et amendement (s) au même titre, de la même manière et selon les mêmes critères que les travaux de rénovations des commerces.

### **Article 2 Modification de l'article 4.1**

L'article 4.1 est modifié comme suit :

4.1 Les dates de la demande de permis de construction et de la mise en chantier doivent être au plus tôt en janvier 2011 et avant le 31 décembre 2013;

### **Article 3 Modification de l'article 9**

L'article 9 est modifié comme suit :

Le programme de crédit de taxes décrété par le règlement n° 2010-10 et amendement (s) prend effet en janvier 2011.

### **Article 4 Modification de l'article 10**

L'article 10 est modifié comme suit :

Le programme de crédit de taxes décrété par le règlement n° 2010-10 et amendement (s) prendra fin tel que prévu à l'article 4.1 modifié au présent règlement de modification, soit le 31 décembre 2013.

### **Article 5 Entrée en vigueur du règlement**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

*Lecture faite*

**Règlement adopté ce 11 janvier 2011 à l'unanimité**

7 **AVIS DE MOTION N<sup>o(s)</sup>** : aucun sujet n'est à traiter.

\* \* \* \* \*

8 **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

8.1 **Office municipal d'habitation (OMH), Centre de jour, Projet(s) spécial (aux)**

a) **Rapport du Comité**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler concernant l'Office municipal d'habitation (OMH), ni pour le Centre de jour.

\* \* \* \* \*

8.2 **Projets spéciaux :**

a) **Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec – travail bénévole des aînés**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse informe que le Lieutenant-gouverneur du Québec a ouvert les mises en candidatures de son programme de Distinctions honorifiques pour décerner la Médaille pour les aînés dans les différentes régions du Québec, Médaille pour reconnaître l'engagement des aînés dans leur communauté. Pour notre région (Montérégie), la remise des Médailles est le samedi 21 mai 2011 à 13h30 et 19h30. Madame Lajeunesse et monsieur le Maire invitent les gens de notre Communauté à soumettre des candidatures.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011**

**b) Fête des Voisins 2011**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse informe que le MAMROT a déterminé la date du samedi 4 juin pour la Fête des Voisins 2011.

\* \* \* \* \*

**c) Politique familiale et MADA**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse indique que le ministère de la Famille et des Aînés a accusé réception de la demande d'aide financière de la Municipalité dans son projet de Politique familiale et MADA transmis audit ministère le 23 décembre dernier.

\* \* \* \* \*

**9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement**

**a) Rapport du Comité et de l'inspecteur en urbanisme**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux, commente et dépose le rapport de décembre 2010 préparé par l'inspecteur en urbanisme. Aucune décision n'en découle.

\* \* \* \* \*

**b) Congrès de la COMBEQ 7, 8 et 9 avril à Québec (550 \$)**

**RÉSOLUTION 2011-01-027**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil autorise les dépenses d'inscription au montant de 550 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et environnement du Québec les 7, 8 et 9 avril 2011 à Québec, inscription de l'inspecteur en urbanisme, plus un montant suffisant pour les dépenses de frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

**Adoptée à l'unanimité**

**c) Réunion du CCU**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux indique que la prochaine réunion du Comité consultatif en urbanisme (CCU) pourrait avoir lieu le 25 janvier 2011 si nécessaire étant donné qu'aucun sujet n'est à traiter à ce jour.

\* \* \* \* \*

**9.2 Promotion et développement (Tourisme et embellissement)**

**a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)**

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler, hormis son intérêt à participer aux *ateliers Verts* dispensés par les Fleurons du Québec :

**RÉSOLUTION 2011-01-028**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les dépenses d'inscription au montant de 150 \$ taxes applicables en sus, si nécessaire aux *ateliers Verts* à Beloeil le 9 mars 2011 et dispensés par les Fleurons du Québec, inscription de l'Élue responsable de l'embellissement, plus un montant suffisant pour les frais de déplacement et de repas.

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011

### 10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES

#### 10.1 Parcs et terrains de jeux

##### a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse fait un résumé des activités de Noël et du budget final de la fête de l'Halloween 2010. Madame Lajeunesse fait la proposition afin que soient autorisées les dépenses suivantes :

#### RÉSOLUTION 2011-01-029

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses au montant de 3 075 \$ taxes applicables en sus si nécessaire, plus un montant suffisant pour les frais de déplacement et de repas lors de la participation de la coordonnatrice en loisirs récréatifs, sportifs et communautaires à la Table des loisirs du 9 février prochain, le tout comme suit :

Description	Montant
Table des loisirs à Saint-Hyacinthe 9 février 2011 (inscription)	75 \$
Carnaval de la Municipalité les 4 et 5 février 2011	3 000 \$

**Adoptée à l'unanimité**

### 11 LOISIRS CULTURELS

#### 11.1 Bibliothèque

##### a) Rapport du comité et autorisation de dépense(s)

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte fait rapport verbal à l'effet que 629 volumes ont été prêtés en décembre 2010 et d'un montant de 349,14 \$ en amendes. Madame Lizotte indique aussi que pour 2010, 8 774 volumes ont été prêtés par rapport à 9 131 en 2009. Aucune dépense n'est à autoriser.

\* \* \* \* \*

#### 11.2 Maison de la Culture

##### a) Rapport du Comité et autorisation de dépense(s)

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte fait rapport verbal sur les activités de la Maison de la Culture et la décision suivante en découle :

#### RÉSOLUTION 2011-01-030

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 10 550 \$ taxes applicables en sus si nécessaire, pour la Maison de la Culture, comme suit :

Description	Montant
1 appareil d'éclairage d'urgence à remplacer	170 \$
Personnel à l'accueil	240 \$
Cachet artiste (revenus de ventes ou dons sera transféré en cours de mois)	8 000 \$
Impression	1 200 \$
Régie technique	400 \$
Matériel sono	400 \$
Frais de déplacement	140 \$
Paiement aux artistes (ventes d'œuvres) en fonction des ventes (20% reste)	

**Adoptée à l'unanimité**

### 12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Le Conseiller, monsieur Jonathan Chalifoux invitent les gens à venir jouer au ballon-balai les mercredis et dimanches vers les 19h30, l'activité étant recommencée.

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2011

Le Maire indique que madame Martine Beaulieu du CLD, a informé les municipalités participantes que le MAMROT a pris connaissance de la demande d'aide financière pour le projet Internet rural haute vitesse en date du 23 décembre dernier.

\* \* \* \* \*

### 13 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Le Maire et son Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 21h15 et porte sur: Internet rural haute vitesse, règlements de revitalisation et crédit de taxes, Petit-Rang, rang du Brûlé, appel de candidature pour adjoint (e) à la Maison de la Culture, ingénieur forestier, CCA (Comité consultatif agricole), mesures d'urgence et camion incendie.

\* \* \* \* \*

### 14 CORRESPONDANCES : (reçues le)

- |             |   |
|-------------|---|
| 17 décembre | Club Fadoq St-Antoine : remerciements à la Municipalité pour sa contribution au <i>Dîner des Fêtes</i> le 28 novembre dernier   |
| 21 décembre | MRC de La Vallée-du-Richelieu : calendrier 2011 des séances de la MRC   |
| 21 décembre | FQM : brochure concernant les formations offertes par la FQM en 2011  |
| 21 décembre | MMQ : annonce de la ristourne distribuée en 2011  |
| 23 décembre | BPR : Plan de mise aux normes des installations individuelles de traitement des eaux usées.   |
| 4 janvier   | Statistique Canada : demande la collaboration de la Municipalité concernant le recensement qui débutera en mai 2011 afin de s'assurer que les citoyens de Saint-Antoine-sur-Richelieu comprennent l'importance de remplir le questionnaire du recensement et celui de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) ainsi que pour les informer quant aux opportunités d'emplois au recensement dans notre région. |
| 6 janvier   | Pierre Brazeau, coordonnateur du " <i>Comité mobilisation gaz de schiste Mont-St-Hilaire</i> " : invitation à une table ronde sur les enjeux économiques et environnementaux liés à l'exploitation du gaz de schiste au Québec, le samedi 15 janvier 2011 de 9h à 12h au pavillon Jordi-Bonet, 99 rue du Centre civique à Mont-Saint-Hilaire.   |
| 6 janvier   | Comité organisateur Héma-Québec : collecte de sang du Maire de Saint-Marc-sur-Richelieu le lundi, 31 janvier 2011, de 13h30 à 20h00 à la Salle municipale, 102, rue de la Fabrique à Saint-Marc-sur-Richelieu.  |

\* \* \* \* \*

### 15 PROCHAINES RENCONTRES

Caucus à huis clos	Mercredi, 26 janvier 2011 – 19h00
Séance ordinaire publique	Mardi, 1 <sup>er</sup> février 2011 – 20h00

\* \* \* \* \*

### 16 LEVÉE DE LA SÉANCE

#### RÉSOLUTION 2011-01-031

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Martine Lizotte, appuyée par madame Danielle Lajeunesse, la séance est levée à 21 :35 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

#### Certificat de crédits suffisants

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

---

Martin Lévesque,  
Maire

---

Élise Guertin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière